



## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2016

---

### PROCÈS-VERBAL SOMMAIRE

---

#### **AFFICHE DU 14 décembre 2016 au 28 décembre 2016**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 décembre 2016, s'est réuni le **MARDI 13 DÉCEMBRE 2016 à 19 H 00**, salle des délibérations, en Mairie des Sables d'Olonne.

\*  
\* \* \*

#### **- FINANCES -**

##### **1. FINANCES COMMUNALES - EXERCICE BUDGÉTAIRE 2016 - DÉCISION MODIFICATIVE N°6**

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°6 et autorise les écritures budgétaires.

##### **2. DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2017**

Le Conseil Municipal vote favorablement à la tenue du débat d'orientations budgétaires.

#### **- RESSOURCES HUMAINES -**

##### **3. DISPOSITIF D'ACCÈS A L'EMPLOI DE TITULAIRE**

Le Conseil Municipal adopte le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures utiles à sa mise en œuvre.

##### **4. MISE EN PLACE DU RIFSEEP - RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL**

Le Conseil Municipal adopte, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, la proposition de Monsieur le Maire relative au nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, et autorise Monsieur le Maire à prendre et à signer les arrêtés dans les limites sus-énoncées au regard des critères susvisés.

##### **5. BESOINS SAISONNIERS ET OCCASIONNELS**

Le Conseil Municipal adopte le tableau des emplois saisonniers proposé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, adopte le tableau des emplois pour des besoins occasionnels à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, autorise à procéder au recrutement des agents, et fixe leur rémunération sur la base de l'échelon du grade correspondant à l'emploi occupé, le niveau de qualification et l'expérience professionnelle des agents.

##### **6. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le Conseil Municipal adopte la modification du tableau des effectifs.

## **- ADMINISTRATION GÉNÉRALE -**

### **7. DISSOLUTION DE L'OFFICE DE TOURISME CONSTITUÉ EN EPIC**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la dissolution de l'Office de Tourisme des Sables d'Olonne constitué en E.P.I.C. avec effet au 31 décembre 2016 du fait du transfert de la compétence à la SPL « Destination Les Sables d'Olonne ».

### **8. CENTRE DE CONGRES LES ATLANTES - AVENANT N° 2**

Le Conseil Municipal approuve les termes de l'avenant n° 2 à la convention de délégation par affermage du service public des congrès, portant sur la mise à disposition du Centre des Congrès Les Atlantes à la société publique locale qui gère le tourisme, et autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à signer ledit avenant et toutes les pièces s'y rapportant.

### **9. PROTOCOLE TRANSACTIONNEL - SINISTRE COEUR DE MER**

Le Conseil Municipal approuve le principe de la conclusion d'un protocole transactionnel avec les sociétés MARIGNAN, BOTTE FONDATIONS et COLAS pour régler le sinistre cœur de mer survenu le 27 juillet 2013 et mettre un terme définitif à tout différend né ou à naître qui pourrait résulter de cette affaire, approuve les termes du protocole transactionnel à intervenir, et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit protocole et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de celui-ci.

## **- ANIMATIONS - DÉVELOPPEMENT CULTUREL -**

### **10. CONVENTION CONCERT DU NOUVEL AN**

Le Conseil Municipal approuve la convention, autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à signer ladite convention.

## **- ACTIVITÉS NAUTIQUES - GESTION ET SÉCURITÉ DE LA PLAGE -**

### **11. INSTITUT SPORTS OCÉAN : COURSE LES SABLES-LES AÇORES-LES SABLES - LES SABLES D'OLONNE VENDÉE COURSE AU LARGE**

Le Conseil Municipal vote une subvention de 25 000€ à l'association Les Sables d'Olonne Vendée Course au Large.

### **12. INSTITUT SPORTS OCÉAN -MISE A DISPOSITION D'UN SALARIE AUPRÈS DE L'ISO**

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention correspondante et vote une subvention de 3 260€ pour la période du 25 novembre au 16 décembre 2016 et de 30 000 € pour l'année 2017.

### **13. INSTITUT SPORTS OCÉAN : SUBVENTION A L'ASSOCIATION SAPOVAYE**

Le Conseil Municipal vote une subvention de 30 000€ à l'association SAPOVAYE.

### **14. INSTITUT SPORTS OCÉAN : SUBVENTION A L'ASSOCIATION OLONNA SURF CLUB**

Le Conseil Municipal vote une subvention de 2 580 € à l'association OLONNA SURF CLUB.

### **15. INSTITUT SPORTS OCÉAN - RÉHABILITATION PARTIELLE ET MISE EN CONFORMITÉ ACCESSIBILITÉ - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer avec la Région des Pays de la Loire la convention notifiant l'attribution d'une subvention d'un montant de 103 212 €, approuve le plan prévisionnel de financement et donne à Monsieur le Maire tout pouvoir pour effectuer toutes démarches et signer toutes pièces afférentes au présent dossier.

## **- ACTION SOCIALE -**

### **16. SUBVENTIONS SOCIALES**

Le Conseil Municipal vote une subvention de 175 € à l'association « LES GENETS D'OR », de 175 € à l'association « LES FLEURS SALINES» et de 1 400€ à l'association « LA BIBLIOTHÈQUE SONORE ».

**- CADRE DE VIE - URBANISME -BÂTIMENTS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE - AFFAIRES FONCIÈRES -**

**17. FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIELS ET MATERIAUX DE MAÇONNERIE VOIRIE ET BÂTIMENTS - APPEL D'OFFRES OUVERT - 2016/2020**

Le Conseil Municipal valide l'appel d'offres ouvert lancé par Monsieur le Maire, valide le nouvel appel d'offres ouvert lancé par Monsieur le Maire pour les lots 1 - 2 et 3 infructueux, et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir.

**18. LES AGAURES / SECTEUR 1 AU NORD - PROJET URBAIN PARTENARIAL**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au principe de mise en place d'un Projet Urbain Partenarial sur le secteur Nord des Agaures classé en 1AU par le Plan Local d'Urbanisme, approuve le périmètre du Projet Urbain Partenarial, approuve le projet d'aménagement permettant la viabilisation des terrains de ce secteur, approuve le projet de convention de Projet Urbain Partenarial, applique une exonération de la part communale de la taxe d'aménagement dans le périmètre de la convention pendant une période de 5 ans et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions avec les propriétaires de ce secteur ainsi que toutes les pièces se rapportant à la mise en œuvre de ce Projet Urbain Partenarial.

**19. LES AGAURES / SECTEUR 1 AU SUD - PROJET URBAIN PARTENARIAL**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au principe de mise en place d'un Projet Urbain Partenarial sur le secteur Sud des Agaures classé en 1AU par le Plan Local d'Urbanisme, approuve le périmètre du Projet Urbain Partenarial, approuve le projet d'aménagement permettant la viabilisation des terrains de ce secteur, approuve le projet de convention de Projet Urbain Partenarial, applique une exonération de la part communale de la taxe d'aménagement dans le périmètre de la convention pendant une période de 5 ans, et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions avec les propriétaires de ce secteur ainsi que toutes les pièces se rapportant à la mise en œuvre de ce Projet Urbain Partenarial.

**20. CONVENTION AVEC LES COMMUNES DE L'ILE D'OLONNE ET SAINTE-FOY CONCERNANT LA GESTION DE L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable aux projets de conventions et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à les signer ainsi que tout document nécessaire à leur mise en œuvre.

**21. AIDES A L'HABITAT - ATTRIBUTION DE PRIMES VILLE - ANNÉE 2016**

Le Conseil Municipal décide l'attribution d'aides financières pour la réhabilitation de l'habitat ancien.

**- VOIRIE - ASSAINISSEMENT -**

**22. PAPI : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ A LA SUBMERSION MARINE EN ARRIÈRE DU PORT DE COMMERCE**

Le Conseil Municipal sollicite la subvention la plus élevée possible auprès du Département, de la Région et de l'État et autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire.

**- ÉDUCATION - JEUNESSE -**

**23. RESTAURATION SCOLAIRE - FOURNITURE ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE - APPEL D'OFFRES OUVERT - 2017/2021**

Le Conseil Municipal décide de ne pas reconduire le marché actuel avec la société Convivio pour l'année scolaire 2017-2018, autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure de mise en appel d'offres ouvert et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché à intervenir.

**- PORT -**

**24. PORT OLONA - SAEMSO - TARIFS 2017 - BARÈME DES TAXES D'USAGE**

Le Conseil Municipal adopte les tarifs relevant du barème des taxes d'usage TTC pour l'année 2017.

**25. PORTS - CAMPAGNE DE DRAGAGE - CONVENTION AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la CCI de la Vendée.

**26. COMPÉTENCE PLAISANCE - RETRAIT DE LA DEMANDE DE TRANSFERT DE GESTION DE PORT OLONA**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au retrait de la demande de transfert de gestion de Port Olona votée par délibération du 26 janvier 2016.

**- ADMINISTRATION GÉNÉRALE -**

**27. CONVENTION DE DROITS D'AUTEUR AVEC DAVID BIZEUL**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de convention et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention et tout document permettant la mise en œuvre de ce projet.

\*  
\* \* \*